



Responsabilité Sociétale et Environnementale du groupe MDP



INTRODUCTION

Le présent document décrit la démarche RSE globale du groupe MDP.

Les enjeux sociétaux et environnementaux auxquels nous sommes confrontés nous poussent à intégrer cette démarche dans l'ensemble de nos processus, avec une organisation en plusieurs axes :

- **1 : Environnement**

- Eau
- Energie
- Déchets & Matériaux recyclés
- Gaz à Effet de Serre (GES)

- **2 : Social et droits humains**

- Droits humains et travail décent
- Discrimination et harcèlement
- Santé et sécurité au travail

- **3 : Ethique & Sécurité des données**

- Protection des données
- Ethique des affaires

- **4 : Achats responsables**

- Conformité des matériaux & Minéraux responsables
- Engagements des fournisseurs

- **5 : Amélioration continue**

1 - Environnement

➤ Eau

Pour l'ensemble de ses processus, l'entreprise essaie de réduire ses consommations d'eau. Des indicateurs de suivi de notre consommation en eau sont en places depuis mi-2024.

Pour la consommation d'eau spécifique à nos process de fabrication :

DECOUPAGE :

- Pas d'utilisation d'eau dans nos process

MOULAGE :

- Boucle fermée pour une réutilisation de l'eau
- Mise en place de système de traitement des eaux afin d'assurer zéro produit chimique dans l'eau

TRAITEMENT DE SURFACE :

- Station interne de recyclage neuve en 2019 :
 - ➔ Nos eaux de rinçage sont collectées pour évaporation + surconcentration : nous arrivons à récupérer 70% de l'eau qui redevient purifiée puis réutilisée dans nos process.
 - Les 30% restants sont sur-concentrés et collectés par une société spécialisée.

Le suivi de notre impact vis-à-vis de l'eau et la baisse de notre consommation font partie intégrante de notre système de gestion RSE.



➤ **Energie**

Nous suivons nos consommations d'énergie sur un indicateur spécifique depuis 2024.

Des investissements sont continuellement lancés afin de réduire nos consommations :

- Remplacement des éclairages par des systèmes LED
- Mise en place de compresseurs à vitesse variable
- Récupération de la chaleur de nos productions pour limiter nos besoins en chauffage
- Remplacement du parc de presses à injecter hydrauliques par des presses à injecter électriques
- Suppression progressive des chauffages à gaz
- Destratificateurs
- Construction de nouveaux bâtiments aux dernières normes d'isolation : 2019 & 2022
- Eclairage naturel optimisé sur notre nouveau site de découpage
- Equipements de production pilotée pour une consommation au plus juste

Nos productions étant à 100% françaises, nous bénéficions de la décarbonation du mix énergétique français.

La baisse de notre consommation fait partie intégrante de notre système de gestion RSE.

➤ **Déchets & Matériaux recyclés**

Tous nos déchets sont triés puis valorisés autant que possible.

Nos déchets dangereux sont collectés par une entreprise spécialisée.

- Cartons et film plastique : collecte organisée dans nos zones industrielles
- Palettes bois : collecte par notre fournisseur pour réparation et réutilisation
- Métaux : collecte pour revalorisation

Nos fabrications entraînent malheureusement des besoins en ressources minières et fossiles (métaux et plastique principalement), c'est pourquoi nous travaillons conjointement avec nos clients pour réduire les quantités :

- Phase de conception de la fabrication : réduction maximale des déchets
- Recherche d'alternatives avec utilisation de matières recyclées pour réduire la part de matière vierge
- Retour de nos déchets précieux chez nos fournisseurs pour réutilisation
- Phase de conception : étude pour utilisation de matières standards selon les applications

➤ **Gaz à Effet de Serre (GES)**

En 2024, ADM INDUSTRIE a commencé à calculer son bilan carbone pour le scope 2 :

Scope 2 2024 : 32,4 tCO₂e

Scope 2 2025 : 34,7 tCO₂e

L'année 2025 est la première année prise en compte pour le calcul du scope 1.

Le calcul est partiel en 2025, pour couvrir l'ensemble du scope 1 à partir de l'année 2026, qui servira de référence dans nos objectifs de réduction de GES.

Scope 1 partiel 2025 : 34,4 tCO₂e

Notre objectif initial est de réduire de 40% nos émissions de GES des scope 1&2 d'ici 2030. Cet objectif sera ajusté à la fin de l'année de référence (2026).

2 – Social et droits humains

Le groupe MDP s'engage à respecter les principes énoncés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

➤ **Droits humains et travail décent**

Tous les collaborateurs du groupe MDP ont l'âge légal pour travailler, ce point est vérifié lors du processus d'embauche.

Toute forme de travail forcé et/ou pour servitude sont proscrites.

Le groupe MDP respecte la liberté d'association et le droit à la négociation collective conformément aux conventions de l'OIT.

Les rémunérations, les horaires de travail et autres avantages sont conformes à la législation.

Le groupe veille à offrir des conditions de travail décentes et s'efforce d'améliorer continuellement la qualité de l'environnement de travail.

➤ **Discriminations et harcèlements**

La discrimination envers les collaborateurs fondé notamment sur l'origine, le sexe, l'âge, la situation familiale, la religion, les opinions politiques, l'orientation sexuelle, l'état de santé ou le handicap n'est pas acceptable.

Pour l'ensemble de nos processus, la promotion l'égalité de traitement est primordiale.

Toute forme de maltraitance et de harcèlement moral, physique ou sexuel est proscrit.

➤ **Santé et sécurité au travail**

Dans le groupe MDP, une importance primordiale est accordée à la santé et à la sécurité des collaborateurs.

Une démarche d'analyse des risques est en place afin de gérer cet aspect dans une démarche d'amélioration continue.

Des audits physiques sur le terrain sont menés régulièrement pour alimenter notre plan d'actions santé-sécurité.

Les équipements de protection nécessaires sont fournis et la formation adéquate des salariés est assurée.

Les collaborateurs disposent d'un environnement de travail sécurisé et sain en adéquation avec les normes applicables.

Des sauveteurs secouristes sont formés sur les 3 sites du groupe.

3 – Ethique et Sécurité des données

➤ Protection des données

Le groupe MDP respecte les réglementations relatives à la protection des données personnelles, notamment le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Nous avons mis en place un système concret afin de sécuriser les données de toutes ses parties intéressées.

Nous travaillons avec une société privée externe afin de se conformer aux bonnes pratiques et standards du marché en termes de cybersécurité.

➤ Ethique des affaires

Nous adoptons une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de corruption, y compris l'extorsion, la fraude, les pots-de-vin et le blanchiment d'argent.

L'entreprise ne tolère l'offre de cadeaux ou de faveurs ayant pour but d'influencer le comportement d'un individu, société ou organisme afin d'obtenir un avantage personnel ou commercial.

Toutes nos activités commerciales sont contractualisées, confidentielles et avec une absence totale de conflits d'intérêts.

4 – Achats responsables

➤ **Conformité des matériaux & Minéraux responsables**

Le groupe MDP s'engage à être conforme aux réglementations locales, nationales et internationales dans le domaine de la gestion des substance dangereuses et des minéraux de conflits : RoHS, REACH, CMRT, EMRT, aux législations TSCA, HALOGEN FREE & POP/PFAS (polluants organiques persistants).

Le groupe atteste le pays d'origine de ses produits, dans l'optique de se conformer aux accords préférentiels négociés par l'UE.

➤ **Engagement des fournisseurs**

Le présent document énonce les standards en matière de droits humains, de conditions de travail, d'environnement, d'éthique et d'intégrité commerciale auxquels le groupe MDP adhère et auxquels ses fournisseurs doivent adhérer.

Nous demandons à nos fournisseurs de s'engager, en signant un code de conduite, à respecter la législation et la réglementation en vigueur mais aussi à respecter les principes énoncés dans ce document.

Nos fournisseurs s'engagent également à promouvoir et à faire respecter ces principes à leurs propres fournisseurs et partenaires.

5 – Amélioration continue

Pour structurer et évaluer notre démarche RSE, nous travaillons depuis 2024 avec la plateforme EcoVadis.

Ce fonctionnement nous permet d'avoir une évaluation annuelle mais également un plan d'actions global, l'objectif étant d'avoir une amélioration continue de notre impact RSE pour l'ensemble de nos processus et activités.